

la bouche du roi la mort du pape. Pie IX succéda à Grégoire XVI et lui confirma la mission qu'il avait reçue de son prédécesseur. Il se rendit à Vienne, reçut bon accueil du prince de Metternich. Mais les employés de la chancellerie autrichienne, par instinct révolutionnaire ou pour tout autre motif, ne se prêtèrent qu'à contre-cœur à ses recherches. Cependant, le comte Henri de Bombelles, Français d'origine et gouverneur du jeune archiduc, depuis empereur François-Joseph, ayant appris le motif de son séjour à Vienne, vint lui offrir ses services. Dans toute sa carrière diplomatique il s'était occupé des sociétés secrètes, qu'il avait vues à l'œuvre en Italie, en Pologne, en Russie. Il révéla, sur pièces, à l'historien, des complots tels qu'il put lui dire : « Osez divulguer ces mystères. Ce sera le plus grand service qui jamais peut-être aura été rendu à la civilisation. Mais vous n'irez pas jusqu'au bout. Si le poignard des Carbonari ne vous arrête pas en chemin, soyez sûr qu'il se rencontrera des princes intéressés à vous condamner au silence. »

Le premier de ces princes fut Charles-Albert, roi de Sardaigne, qui, par ambition, s'était voué, dès sa jeunesse, aux sociétés secrètes. Crétineau-Joly raconte dans ses *Mémoires*, publiés en partie par l'abbé Maynard — c'est là que nous puisons ces renseignements, — l'entrevue, aussi secrète que dramatique, qu'il eut à Gênes avec le roi et sur la demande instante de celui-ci. Crétineau ne voulut point lui promettre le silence qui lui fut demandé. Le roi alors s'adressa au Pape. Pie IX avait hâte de connaître les matériaux recueillis et avait fait dire à l'historien de revenir à Rome au plus tôt. Lorsqu'il reçut la lettre du roi, il en fut ébranlé. A Naples, il se heurta à un Carbonaro du nom de Cocle, qui avait tout pouvoir sur l'esprit du roi. Il était entré dans les ordres, s'était même fait religieux, et avait gagné la confiance du souverain à ce point qu'il était devenu son confesseur. A son instigation, Ferdinand écrivit aussi au Pape. D'une note remise le 4 décembre 1857 au cardinal Antonelli, il résulte que, le 21 décembre 1846, Crétineau fut reçu en audience par Pie IX, qui lui dit que sa charité de père et son devoir de prince s'opposaient à la publication d'une histoire qui, dans les circonstances présentes, pouvait offrir plus d'un danger. Crétineau s'inclina.

En 1849, pendant que le Pape était à Gaète, le cardinal

Fort
vail,
le Pa
Socié
inop
circo
l'ouv
Cr
ché i
qu'ap
verne
ner li
devai
L'o
Mayr
jeta a
la lux
tent l
Cej
poser,
rien.
bund,
Révol
fut in
Pie IX
voir t
Pie IX
alla à
partie
plaudi
crétain
pièces
avait
rien, p
Fils, v
sance,
poser
pressic
ne, tor